



FSU - BASSIN ROANNAIS

Novembre - décembre 2017

Sommaire



- Réformes du lycée et du bac
- Réunion Snuipp : projet retraite
 - Agents régionaux

des lycées : tensions de plus en plus perceptibles avec l'employeur...

- Délégation retraités reçue par Mme la Députée

Vos représentants du secteur

Snes-FSU : Lionel FOUGERON

Snetap-FSU : René RIPOCHE

Snuipp-FSU : Jean-Marc BOUDOT, Marie-Claude LAVAL-DIOT

FSU – section des retraités : Françoise BOUVIER

Réformes du lycée et du bac – réunion syndicale au lycée Jean Puy (18.12.17)

Actuellement, les incertitudes et les inquiétudes sont nombreuses. L'objet de la réunion n'était pas d'apporter des réponses *-que pour le moment personne ne connaît-* mais de discuter des enjeux idéologiques engendrés par la ligne annoncée par le gouvernement. La mise en place des mesures esquissées se fera dans l'urgence. En outre, la perspective – ou plutôt la crainte – d'une DHG en baisse de 10 % pour les lycées (les nouvelles ne tomberont que fin janvier-début février) prendrait toute sa place dans la logique annoncée. Une réunion constructive où la parole n'a pas été monolithique et où tous les avis ont pu s'exprimer. Il est en effet important de mettre en place des moments d'échanges et de réflexion pour enclencher le moment venu une dynamique collective.

Renforcement du contrôle continu ?

Actuellement, le bac est un diplôme national qui a la même valeur sur l'ensemble du territoire. Qu'on habite Paris, Lyon, Roanne ou Charlieu, les épreuves finales sont les mêmes pour tous et garantissent une égalité de traitement. Le contrôle continu induit un autre système : celui d'une disparité affichée et revendiquée. Si à l'heure actuelle la concurrence entre les lycées existe dans une certaine mesure (*l'exemple du lycée Henri IV étant le summum de l'excellence et donc de la sélection...*), il est clair qu'un système privilégiant une notation en interne ne fera que renforcer le poids du local avec toutes les conséquences que l'on peut aisément imaginer (*pression sur les équipes pédagogiques pour « l'affichage » unique signe de notoriété de l'établissement, risque de partialité vis à vis d'élèves que l'on connaît parfois depuis la seconde ; voire depuis le collège etc*).

L'évaluation en interne existe déjà pour les langues vivantes. Certains collègues trouvent cette évaluation beaucoup plus légitime qu'un examen final souvent déconnecté des apprentissages délivrés en lycée.



Les réunions d'harmonisation censées homogénéiser les notations sont souvent un moyen hypocrite de pallier les incohérences des sujets en remontant de manière artificielle les notes. Ce constat doit-il réellement aboutir à l'abandon d'une notation finale nationale avec des copies anonymisées ? Ne doit-il pas plutôt mettre en question l'élaboration des énoncés avec une vraie réflexion en amont ? Ne faut-il s'efforcer de construire des sujets sanctionnant réellement le travail effectué en lycée depuis la classe de seconde ? Si chacun est en droit d'apporter sa propre réponse, il est clair que pour le Snes-FSU, les dysfonctionnements actuels ne sauraient remettre en cause le caractère national du premier diplôme universitaire. Ce cadre est un préalable à toute discussion. Ceci étant dit, ce n'est pas vraiment un problème pour le gouvernement ; celui-ci n'ayant visiblement pas réellement envie de demander leur avis aux professionnels et encore moins de suivre d'éventuelles propositions qui ne se conformeraient pas à son projet... On commence à être habitué avec ces manières de faire, non ?

Un bac avec moins d'épreuves ?

L'un des grands principes régissant le projet gouvernemental est la réduction du nombre d'épreuves finales. L'idée serait d'avoir quatre épreuves finales dont une épreuve de philosophie et une épreuve qui prendrait la forme d'un oral pluridisciplinaire. Le premier argument avancé pour opter pour ce mode de fonctionnement est la lourdeur d'organisation de sessions avec une multitude d'épreuves ainsi que le coût supposé exorbitant de leur mise en œuvre. En 2013, le SNDPEN-UNSA (*principal syndicat des chefs d'établissements*) publie une enquête qui estime que le vrai coût du bac est de 1.525.215.934 euros (*bien au dessus des 80 millions d'euros généralement annoncés...*). Dans ce calcul est pris en compte le salaire des professeurs ... Le SNDPEN rêverait-il d'un monde où l'on cesserait de rémunérer les professeurs pendant le mois de juin ... ou fait-il seulement preuve d'un tout petit peu de mauvaise foi... ?

Quoi qu'il en soit, l'argument financier n'est pas le seul à entrer en ligne de compte. La désorganisation de la fin de l'année (*qui se termine de plus en plus tôt*) est un argument réel sur lequel s'appuient les détracteurs d'un bac comportant un nombre important d'épreuves. Sur le papier, la réduction du nombre d'épreuves finales aurait donc de sacrés avantages. Mais qu'en est-il des inconvénients ? Le CNESCO (*Conseil National d'Evaluation du Système scolaire – organisme indépendant*), dans son dossier de synthèse « Les grands débats autour du baccalauréat » (juin 2016) apporte certains éclairages intéressants.

« Le coût du baccalauréat est régulièrement dénoncé, la solution souvent avancée serait de limiter l'évaluation drastiquement à trois ou quatre matières. Cette formule « reader digest » du bac ferait cependant perdre à l'examen sa vertu première : réduire les inégalités scolaires en imposant dans tous les établissements, favorisés ou non, un cadre national large pour les fondamentaux. »

Dans cette synthèse on apprend qu'aujourd'hui, le modèle français du baccalauréat, loin d'être une exception, est devenu « *dominant en Europe* »

« Le développement des examens nationaux dans les pays de l'OCDE intègre dans le cadre plus large d'une généralisation, à tous les niveaux d'enseignement (primaire et secondaire), d'évaluations des élèves dites standardisées, c'est-à-dire présentant des sujets, des modes d'administration et des pratiques de corrections harmonisées. »

« Ces effets ne sont vertueux que si certaines conditions pédagogiques sont réunies : un nombre conséquent de matières doivent être testées sur la totalité de leurs programmes scolaires et des compétences attendues et les types d'exercices demandés aux élèves doivent être complexes (par opposition aux tests par QCM, par exemple). Dans le cas contraire, le fameux effet « teaching to the test » a été identifié, lors de recherches en Angleterre et aux États-Unis. Les enseignants adaptent leurs enseignements aux épreuves attendues, lorsque les champs testés sont trop étroits et les exercices demandés trop simples. On assiste alors à une série d'effets pervers qui dégradent les apprentissages : rétrécissement des contenus d'enseignement, propositions pédagogiques pauvres et entraînements répétitifs. »

Vers un lycée modulaire ?

Faut-il abandonner les séries pour opter pour un lycée modulaire ? Il s'agit d'un vrai débat de fond sur lequel il convient de se pencher. Les séries actuelles (L,ES, S) suscitent de nombreuses critiques récurrentes : enfermement dans une orientation précoce, hiérarchie sous-jacente des disciplines, des séries entre elles ; uniformité de l'enseignement non adaptée à la diversité des élèves... Le lycée modulaire -un peu à l'image de ce qui se passe à l'université- est présenté comme la solution pour en finir avec la hiérarchisation des filières. L'individualisation des parcours des élèves par une construction à la carte convient-elle réellement aux jeunes qui fréquentent le lycée ? Une grande majorité d'entre eux n'ont pas forcément la maturité pour se positionner de manière si précoce (*car contrairement à ce qui est asséné, une organisation par modules nécessite de savoir ce vers quoi on se dirige : l'orientation post-bac générant dès le départ des choix très marqués*). En outre, loin de réduire les inégalités sociales, une organisation modulaire ne va-t-elle pas renforcer les déterminismes sociaux ? En d'autres termes, la hiérarchisation des parcours risque bien de favoriser encore plus ceux qui sont au fait des stratégies qu'il convient d'adopter et de laisser les autres sur la touche...

Sélection à l'université

Evaluation par compétence, réformes du collège, du lycée et du bac, nouvelles modalités d'accès pour entrer à l'université : mesures déconnectées les unes des autres ou vrai projet de société ? Après le bac, *Parcoursup* remplace désormais APB ... comme si APB était LE problème. Les capacités d'accueil ? Le budget insuffisant alloué à l'université ? Balayés en un tournemain !



Le discours de propagande gouvernementale dépeint un tableau idyllique qui a l'avantage d'être simple – entendez démagogique... : « *L'élève aura toujours le dernier mot dans le choix de sa filière* » (Frédérique Vidal – ministre de l'enseignement supérieur). Bien évidemment, dans la profession personne n'est dupe. Qu'on soit pour ou contre le virage annoncé, tout le monde sait que l'objectif est bien de créer une université sélective. Le « cadrage

national » du recrutement à la fac n'est qu'un leurre. Il donne des principes tellement larges que les universités auront carte blanche pour définir leurs critères de sélection. Le nombre de places n'augmentera pas. L'accès aux études supérieures se fera avant tout sur des critères sociaux. Les enseignants du second degré et du supérieur à qui on demandera leur avis porteront la responsabilité des non affectations et donc des dysfonctionnements à venir. Pour le gouvernement, c'est un pari gagnant-gagnant !!! On change fondamentalement le système sans en porter tout à fait la responsabilité et surtout sans augmenter les moyens.

Pour mémoire, citons les documents qui avaient fuité entre les 2 tours de la présidentielle ; documents qui avaient servi à l'élaboration du programme de « En marche » (affaire « Macronleaks ».)

« *Réforme du financement de l'université : développer le crédit aux étudiants, augmenter les droits d'inscription. Le nerf de la guerre* ».

« *Il faut instaurer la sélection sans faire de vague en réglant du même coup la lancinante question du diplôme national, auquel sont si attachés les syndicats.* »

Nul besoin d'ajouter quoi que ce soit. Tout est dit avec un sens de la clarté et de la concision admirable !!!

Projet Macron pour les retraites

Le mardi 04.12.17 espace de la tour à Mably, le SNUIPP-FSU a organisé une réunion d'information syndicale. Ordre du jour : le projet Macron pour les retraites. Bienvenu aux comptes notionnels dont les principes pourraient se résumer à plus de capitalisation ... et plus d'aléas. Les comptes notionnels ont été mis en place en Suède dans les années 90 et leurs effets néfastes commencent à se faire sentir... Le salarié n'accumule plus des points mais un capital virtuel, en fonction de ses cotisations, qui est logé sur un compte et revalorisé chaque année, un peu comme un compte d'épargne. A la liquidation, ce capital est converti en une rente annuelle, dont le montant dépend notamment de l'âge de liquidation et de l'espérance de vie de sa génération. Plus besoin d'augmenter les cotisations : le montant des retraites devient la variable d'ajustement du système. En résumé, au final, comme au loto, on a énormément de chances de perdre...



Agents régionaux des lycées : tensions de plus en plus perceptibles avec l'employeur...

Attachés à la qualité du service public et donc à la qualité de leur travail, les agents des lycées n'en peuvent plus. Pressurisés, méprisés, ils dénoncent :

L'ART DÉLICAT DE LA COMMUNICATION



- le manque de personnels titulaires dans les établissements scolaires
- la dégradation constante de leurs conditions de travail
- les conditions déplorables dans lesquelles travaillent les contractuels
- la division volontairement opérée entre les personnels

L'intersyndicale CGT, Unsa, CFDT, FSU a déposé un préavis de grève reconductible couvrant la période de novembre-décembre. Diverses actions plus ou moins dures ont été menées dans plusieurs lycées de la région. Certaines équipes, à l'image de celle du lycée Jean Puy, ont fait le choix de faire des grèves tournantes n'impactant pas de manière pénalisante pour les usagers les différents services (dont celui, très visible, de la restauration).

Délégation retraités reçue Mme la Députée

Le 7 décembre, une délégation de retraités (CGT, FO, FSU, FGR-FP, Solidaires, CFTC, CFE-CGC ainsi que 2 associations) ont rencontré Nathalie Sarles, députée La République En Marche de la 5^e circonscription de la Loire. Cet entretien, situé dans un moment tendu où le gouvernement mène une campagne agressive contre les retraités (les soi-disant nantis...) a permis de dresser un état des lieux inquiétant

- dégradation du pouvoir d'achat : en 12 ans, on a assisté à une perte de 20 % au niveau des pensions
- forte augmentation de la proportion des retraités pauvres. Dans le Roannais par exemple, les pensions des ouvrières en bonneterie sont au niveau du seuil de pauvreté...

Il est intéressant de noter qu'au niveau national, le président de la République et le groupe parlementaire LREM refusent de rencontrer les syndicats représentant les retraités. Dans le contexte actuel, il semble bien que le simple fait de pouvoir faire entendre des revendications légitimes doit déjà être considéré comme une petite victoire...

BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS !!!

